La Pévèle Carembault, Communauté de communes de 96 000 habitants, située à proximité de grandes agglomérations recrute un.e

Instructeur.trice des autorisations du droit des sols

Cadre d'emploi des rédacteurs ou techniciens (cat. B)

Sous la responsabilité de la directrice adjointe du pôle aménagement du territoire et mobilité et de la cheffe de service, vos missions seront de traiter les demandes d'autorisation de la réception du dossier au service jusqu'à l'envoi du projet d'arrêté à la commune concernée.

MISSIONS PRINCIPALES

SUIVI ADMINISTRATIF DES DOSSIERS : transmission des dossiers aux organismes extérieurs à consulter, gestion des délais à chaque étape d'instruction, tri des pièces réceptionnées pour chaque dossier et classement, rédaction des courriers et arrêtés.
SUIVI TECHNIQUE DES DOSSIERS : vérification de la complétude des dossiers d'instruction présentant un niveau de difficulté simple à complexe (collectifs ; permis d'aménager multi lots ; dérogations PLU ; ERP ; etc…), repérage et lecture des plans de zonage et de servitudes cartographiques, lecture, interprétation et application des règlements d'urbanisme opposable à chaque dossier.
ASSISTANCE AUX COMMUNES concernant les dossiers dont l'instructeur est en charge (retranscription des avis des services techniques, explication de courriers ou arrêtés…), et les questions relatives au logiciel, à l'urbanisme.
Animation de réseau avec la responsable de service (participation à des formations, à des réunions etc).

PROFIL

Formation supérieure dans le domaine de l'urbanisme et/ou 1ère expérience dans un poste similaire.
Maîtrise de l'urbanisme réglementaire et régime des autorisations d'occupation du sol.
Maîtrise de l'outil informatique bureautique (word, excel..) ; Progiciel utilisé : cart@ds .
Capacités pédagogiques auprès des communes.
Rigueur et sens du travail en équipe.
Permis B souhaité

CONDITIONS

La Pévèle Carembault dispose de plusieurs protocoles d'accord (salarial, social, temps de travail) pour garantir notamment une organisation moderne et un climat de travail basé sur la confiance et l'efficacité.
Rémunération statutaire + régime indemnitaire + Amicale du personnel + CNAS + participation mutuelle
Temps de travail : temps complet, télétravail envisageable
Lieu de travail : Pont-à-Marcq

Les candidatures (lettre + CV) sont à adresser à M. Luc FOUTRY, Président de la Pévèle Carembault
avant le 15 août 2021 via https://demarches.pevelecarembault.fr/ressources-humaines

Les informations recueillies dans le cadre de votre candidature feront l'objet d'un traitement informatisé ayant pour objectif de gérer le suivi de votre candidature. Elles seront traitées par le service RH de Pévèle Carembault, responsable du traitement. En cas de réponse négative, la Pévèle Carembault conservera votre CV pour une durée de 2 ans après le dernier contact. Vous pouvez vous y opposer et faire la demande de suppression de votre dossier en écrivant au 141 rue Nationale, Place du Bicentenaire 59710 Pont-à-Marcq